



ECHE Sélection 2018
Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur
E- formulaire de candidature
Appel à propositions EACEA 03/2017

Note: Les données de ce formulaire de candidature seront utilisées par la Commission européenne, l'Agence exécutive EACEA et les Agences nationales pour l'évaluation et le monitoring

Programme	Le programme Erasmus + adopté par le Parlement européen et le Conseil le 11 décembre 2013* (ci-après le Programme)
Action	Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur
Appel	2018
Date finale de la soumission (jj-mm-aaaa)	31/03/2017 12:00 heure de Bruxelles.
Langue de la candidature	FR
Langue pour la correspondance	EN

* Journal officiel de l'Union européenne L347/50 du 20 décembre 2013.

272239-EPP-1-2018-1-FR-EPPKA1-ECHE

Langue originale de la Déclaration en matière de stratégie "Erasmus" (section D de ce formulaire) : FR

Dans le cas où la langue originale de la Déclaration en matière de stratégie "Erasmus" est autre que l'anglais, le français ou l'allemand, le document doit aussi être fourni dans une de ces trois langues.

Langue de la traduction de la Déclaration en matière de stratégie Erasmus (le cas échéant): -

Accusé de réception

Après la soumission, les candidats sont invités à consulter le site Internet de l'EACEA afin de vérifier la bonne réception de leur candidature à la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur (CEES). Si la candidature n'était pas enregistrée sur notre site dans les 15 jours suivant la date finale, le candidat est invité à contacter l'EACEA (adresse courriel: EACEA-ECHE@ec.europa.eu).

A.1. Profil de l'établissement

PIC	948135619
Dénomination officielle complète de l'établissement en français (caractères latins)	Lycée professionnel Gabriel Péri
Traduction de cette dénomination en anglais	Lycée Professionnel Gabriel Péri
Acronyme	
Code ID Erasmus de l'établissement (par exemple F PARIS333, si disponible)	NEW 2016
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	30 rue Gabriel Péri, BP 11316
Pays	France
Région	MIDI-PYRENEES
Code postal	31013
Ville	TOULOUSE CEDEX 6
Site Internet	http://gabriel-peri.entmip.fr

A.2. Représentant Légal

Civilité	MADAME
Genre	Féminin
Prénom	CHRISTINE
Nom de famille	MIMIAGUE
Fonction	PROVISEURE
Courriel	0310056T@AC-TOULOUSE.FR
Téléphone (code pays inclus)	
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	30 rue Gabriel Péri,
Pays	FR, France
Région	MIDI-PYRENEES
Code postal	31013
Ville	TOULOUSE

A.3. Coordinateur

Civilité	MADAME
Genre	Féminin

Prénom	CARLINE
Nom de famille	SORBELLO- DIOUF
Département	HAUTE GARONNE
Fonction	PROVISEURE ADJOINTE
Courriel	CARLINE-MARYVON. SORBELLO-DIOUF@AC-TOULOUSE.FR
Site internet	HTTP://GABRIEL-PERI.ENTMIP.FR
Téléphone (code pays inclus)	05 62 73 77 10
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	30 rue Gabriel Péri,
Pays	FR, France
Région	MIDI-PYRENEES
Code postal	31013
Ville	TOULOUSE

L'objectif de ces données statistiques est de comprendre le contexte des actions et stratégies décrites par l'établissement d'enseignement supérieur candidat dans les sections suivantes.

Pour l'année académique 2016- 2017:

Nombre total d'étudiants inscrits dans les programmes de votre établissement d'enseignement supérieur:

Cycle court:	60.0
1er Cycle (ex: Licence):	0.0
2ème Cycle (ex: Master):	0.0
3ème Cycle (ex: Doctorat):	0.0

Nombre de membres du personnel impliqué dans l'enseignement supérieur (en équivalent temps plein)

Enseignants:	0.0
Administratifs:	0.5

Nombre de formations offertes dans chaque cycle

Cycle court:	2.0
1er Cycle (ex: Licence):	0.0
2ème Cycle (ex: Master):	0.0
3ème Cycle (ex: Doctorat):	0.0

ETUDIANTS (pour l'année académique 2016-2017)

1. Mobilité des étudiants (tous types de programmes pour des périodes de mobilité entre 2 et 12 mois)

Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins d'études (Erasmus+ et/ou autres programmes): vers les pays du Programme	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins d'études (Erasmus+ et/ou autres programmes): vers les pays partenaires	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins de stage, en entreprise (Erasmus+ et/ou autres): vers les pays du Programme	3.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins de stage, en entreprise (Erasmus+ et/ou autres): vers les pays partenaires	1.0
Nombre d'étudiants en mobilité entrante à des fins d'études (Erasmus+ et/ou autres) en provenance des pays du Programme	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité entrante à des fins d'études (Erasmus+ et/ou autres) en provenance des pays partenaires	0.0

2. Etudiants internationaux inscrits dans une formation diplômante dans votre établissement d'enseignement supérieur: (Étudiants de nationalités étrangères ou ayant un diplôme étranger)

Nombre d'étudiants internationaux, si applicable: venant d'un Pays du Programme	0.0
---	-----

Nombre d'étudiants internationaux, si applicable: venant d'un Pays partenaire

0.0

3. Le cas échéant, nombre d'étudiants (nationaux et internationaux) inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:

Nombre d'étudiants nationaux inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:

0.0

Nombre d'étudiants internationaux inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:

0.0

MEMBRES DU PERSONNEL ACADEMIQUE (pour l'année académique 2016-2017)

Tout type de Mobilité du personnel dans le cadre des échanges Erasmus+ (pour des périodes d'enseignement et de formation entre 2 jours et 2 mois)

Nombre de membres du personnel académique sortants vers les pays du Programme

3.0

Nombre de membres du personnel académique sortants vers les pays partenaires:

0.0

Nombre de membres du personnel académique entrants en provenance des pays du Programme

0.0

Nombre de membres du personnel académique entrants en provenance des pays partenaires:

0.0

COOPERATION (pour l'année académique 2016-2017)

Accords valides en 2016/2017 avec d'autres établissements d'enseignement supérieur pour des programmes d'éducation et/ou de recherche (Accords/Protocoles/Consortia/Réseaux européens et internationaux)

Nombre d'accords interinstitutionnels Erasmus+:

0.0

Nombre d'accords en dehors du cadre Erasmus avec des établissements d'enseignement supérieur des pays du Programme:

0.0

Nombre d'accords en dehors du cadre Erasmus avec des établissements d'enseignement supérieur des pays partenaires:

0.0

Nombre total d'accords dans le cadre de consortium pour des diplômes doubles, multiples ou conjoints:

0.0

Pourcentage impliquant des pays partenaires:

0.0

Projets européens et internationaux d'enseignement et de formation (avec des contrats en cours en 2016-2017) (e.g. Erasmus+, Erasmus Mundus, Alliances de la Connaissance, Renforcement des capacités dans le domaine de l'enseignement supérieur, etc)

Nombre de projets en tant qu'établissement coordinateur :

2.0

Nombre de projets en tant qu'établissement partenaire :

0.0

Nombre de membres du personnel administratif travaillant pour le programme dans les bureaux des relations internationales ou européennes en 2016/2017 (en équivalent temps plein)

Nombre de membres du personnel au niveau central:

0.0

Nombre de membres du personnel au niveau de la faculté, de l'école ou du département:

0.5

C1. Organisation générale

Pouvez-vous décrire la structure mise en place par votre établissement pour la mise en œuvre et l'organisation de la mobilité européenne et internationale.

Pouvez-vous fournir une description détaillée de la répartition des tâches et des responsabilités entre les membres du personnel en charge des décisions administratives et académiques.
Décrivez aussi les méthodes d'organisation opérationnelle et de communication.

La politique européenne et internationale de notre établissement est un axe fort de notre projet qui s'inscrit dans le développement durable et dans l'économie sociale et solidaire. Reconnaître une mobilité scolaire ou professionnelle dans les parcours scolaires de nos étudiants et des étudiants entrants acte des compétences acquises dans les formations qui, de fait, sont vouées à l'international. Concernant la mobilité des personnels, l'équipe de direction, en relation avec les services administratifs du rectorat et le corps d'inspection et les professeurs concernés assure la mise en œuvre des différentes actions : activités d'enseignement et de formation. Le groupe de pilotage assure la recherche de partenaires européens, identifie les besoins de formation, organise un ensemble cohérent d'activités organisées de façon à atteindre des objectifs et des résultats déterminés et un plan de travail prévisionnel et réfléchit aux effets recherchés sur les individus, la structure, le territoire, à travers les activités de mobilité prévues.

Notre lycée dispense deux formations d'enseignement supérieur (BTS Métiers de la Mode option Vêtement et DMA Costumier Réalisateur), nous souhaitons mettre en place différentes formes de mobilité. Les mobilités des étudiants existent déjà pour les stages professionnels. L'équipe du lycée accompagne le jeune au plan administratif et organisationnel, s'assure des conditions matérielles avant le départ. Les enseignants sont en contact avec le tuteur pour assurer le suivi et l'évaluation de la séquence, en vue de l'examen. Idem pour les lycéens de bac professionnel (de 12 à 21 élèves par an) qui depuis de nombreuses années participent aux mobilités de l'enseignement professionnel. Pour ce faire, même si notre lycée est une petite structure, nous avons créé une équipe composée d'enseignants de plusieurs matières et de l'équipe de direction et d'inspection.

Veuillez SVP fournir le lien internet direct avec les coordonnées du bureau international (ou équivalent) de votre établissement chargé de la mise en œuvre et de l'organisation de la mobilité européenne et internationale.

Les rôles sont partagés selon les compétences de chacun ce qui permet de répondre.

<http://gabriel-peri.entmip.fr/erasmus/>

Lycée G. Péri 0310056T@ac-toulouse.fr
+33562737710 - +33534312228

C.1.1. (Optionnel) Information supplémentaire à remplir par des institutions d'enseignement supérieur appartenant à une institution principale/mère

Merci de remplir cette section seulement si vous candidatez pour une institution d'enseignement supérieur qui n'a pas sa propre identité légale. Par exemple, si celle-ci fait partie d'une fondation ou un autre type d'organisation similaire composée de plusieurs institutions ou organismes.

Veuillez fournir l'information sur la composition de cette organisation principale / mère et expliquer en particulier s'il y a d'autres institutions d'enseignement et si elles ont déjà une Charte Erasmus.

C2. Principes fondamentaux

En candidatant à la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon institution s'engage à:

Respecter pleinement les principes de non-discrimination établis dans le Programme et assurer l'égalité d'accès aux participants mobiles de tous horizons. ☐

Assurer la pleine reconnaissance des activités réalisées de manière satisfaisante par les étudiants dans le cadre de leur mobilité à des fins d'étude et, lorsque cela est possible, à des fins de stage, en attribuant des crédits (ECTS ou système compatible) et en indiquant les résultats des étudiants dans un relevé final (supplément au diplôme ou équivalent). ☐

Pouvez-vous expliquer le système de transfert de crédits (par ex: nombre de crédits alloués en moyenne par votre programme) et la méthodologie mise en place par votre établissement pour allouer des crédits aux différentes unités de cours suivis par vos étudiants à l'étranger.

Le système de transferts de crédits est prévu par le BO n°26 du 25 juin 2009 pour la formation de DMA Costumier réalisateur. Les compétences seront évaluées de manière détaillée sur la base de la validation des différentes unités d'enseignement (U.E.) et conditionnée à l'assiduité de l'étudiant. Ainsi, nous attribuerons les différents crédits lors du conseil de classe du 2nd semestre suivant la répartition du Bulletin officiel n°26 du 25 juin 2009. Nous attribuerons 60 pts en 1ère année et 60 points en 2ème année.

Le Brevet de Technicien Supérieur est une formation qui se fait en 2 ans dans un lycée. A la fin de cette formation, les étudiants ont des crédits ECTS qui s'élèvent à 120. Le diplôme se divise en 6 unités d'enseignement. La formation comprend une période de stage en entreprise de 6 semaines. La période en entreprise est évaluée suivant des critères d'activités préétablis. Un rapport de stage sur une situation professionnelle précise sert de support à une unité d'enseignement U6.

Les étudiants reçoivent à la fin du semestre un bulletin de notes, appréciations et d'ECTS acquis, complété par les enseignants dans une application incluant tous les champs de la scolarité de l'étudiant et validé lors d'une réunion du conseil de classe semestriel.

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct où la méthodologie de votre établissement est expliquée.

<http://gabriel-peri.entmip.fr/erasmus-/>

N'exiger, dans le cas d'une expérience de mobilité de crédits, aucun frais aux étudiants entrants participant à un échange, que ce soit pour leurs cours, leurs inscriptions, leurs examens ou leurs accès aux laboratoires et aux bibliothèques. ☐

C3. Lors de la participation à des actions de mobilité - Avant la mobilité

Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue de cours sur le site Internet de l'établissement, bien avant les périodes de mobilité, de manière à ce qu'il soit transparent pour toutes les parties et permette aux étudiants mobiles d'opérer des choix en connaissance de cause concernant les cours qu'ils suivront. ☒

Pouvez-vous expliquer si tous les cours enseignés dans votre établissement sont décrits dans le catalogue de cours ainsi que les langues dans lesquels ils sont enseignés.

En DMA, tous les cours sont effectivement nommés dans le catalogue de cours, mais le contenu des cours n'est pas détaillé, car il varie chaque année en fonction de la programmation des lieux professionnels partenaires. Nous pouvons donner seulement le cadre de l'enseignement et préciser si-besoin les objectifs, mais nous préférons donner des exemples différents projets et réalisations.

En BTS, le référentiel publié sur le site du lycée permet de connaître de façon détaillée les cours proposées ainsi que la langue étudiée : anglais obligatoire.

En outre, veuillez SVP fournir le lien internet direct vers le catalogue des cours offerts par votre établissement.

<http://gabriel-peri.entmip.fr/erasmus/>

<http://gabriel-peri.entmip.fr/vie-de-l-etablissement/formations-proposees/>

Contenu de formation : <https://dmacostumiertoulouse.wordpress.com/about/>

Exemples de réalisation : <https://dmacostumiertoulouse.wordpress.com/category/annee-2014-2015/projets-et-realisations-annee-2014-2015/>

<http://eduscol.education.fr/sti/formations/bts-metiers-de-la-mode-vetement-mmvmv>

<http://entmip.gabriel-peri.fr>

Mettre en œuvre les actions de mobilité uniquement dans le cadre d'accords préalables conclus entre les établissements. Ces accords établissent les rôles et les responsabilités respectifs des différentes parties prenantes, ainsi que leurs engagements à l'égard des critères de qualité partagés dans le cadre de la sélection, de la préparation, de l'accueil et de l'intégration des étudiants mobiles. ☒

Pouvez-vous décrire la stratégie et la procédure mises en place par votre établissement pour l'approbation et le suivi des accords interinstitutionnels et / ou les contrats d'études dans le cadre des stages. Expliquez aussi comment et par qui ces accords sont gérés.

La stratégie de l'établissement est de développer l'innovation par la création de partenariats d'entreprises, d'institutions locales (Mairie, Région). Les partenariats se créent par des recherches de la part de l'ensemble de l'équipe ainsi que par des rencontres et des opportunités.

Les partenariats se créent grâce aux recherches de l'ensemble de l'équipe, ainsi que par des rencontres et des opportunités. Notre réseau est en développement permanent.

A ce stade du développement, les accords sont gérés par des relations rapprochées avec un personnel de la structure et l'équipe de direction du lycée, en collaboration avec un enseignant des équipes pédagogiques.

A ce jour, un certain nombre a été développé :

-Convention cadre avec le théâtre du Capitole et le Rectorat de Toulouse

-Conventions lycée – entreprises : Cinémathèque, société Carrefour, le Lido (école du cirque),

La compagnie des créateurs (créateur de mode)

- Contrats d'actions et de projets : Théâtre National de Toulouse, CDC (centre de développement chorégraphique), la Fabrique, Pénélopee (association pour le développement textile), La Fabrique Opéra toulouse.

L'ensemble des accords et contrats sont validés par les corps d'inspection qui apporte son expertise pédagogique et/ou le conseil d'administration du lycée.

-Convention d'appariement avec le lycée O. Mattiussi de Pordenone et accord de principe avec un atelier de costumes (Italie)

Par ailleurs, la DAREIC (délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération de Rectorat de Toulouse) apporte son concours au niveau de conseils méthodologiques et juridiques.

De plus, une demande de création de BTS Management des Unités Commerciales est en expertise pour une ouverture rentrée 2018. Cette formation permettra une harmonisation post-bac pour l'ensemble des formations du lycée.

S'assurer que les participants à la mobilité sortante soient bien préparés à la mobilité et qu'ils aient notamment acquis le niveau de compétence linguistique nécessaire. ☒

Pouvez-vous décrire la politique linguistique mise en œuvre par votre établissement pour préparer les participants à la mobilité, par exemple par des cours donnés dans le cadre de votre établissement ou par un organisme extérieur.

Dès les classes de seconde, le lycée propose des sections européennes anglais et espagnol pour les élèves de spécialité Vente et Mode.

Ces jeunes partent 4 semaines pour effectuer un stage en entreprise et ainsi valider le cas échéant, un Europass, une mention section européenne pour le baccalauréat professionnel et une unité de mobilité.

Nous cherchons à élargir les partenariats. Depuis 3 ans, un échange est mis en place pour ces mêmes élèves avec l'Italie. Actuellement, 4 jeunes de notre établissement vont effectuer un stage des métiers de la mode en Italie, avec un accompagnement linguistique pour découvrir la langue dans l'établissement d'accueil en Vénétie. Nous accueillons des italiens pour un stage en gestion et marketing qui participent à des cours dans notre établissement d'enseignement professionnel en langue française.

Les étudiants bénéficient de cours d'anglais en co animation avec l'enseignement pro - Le lycée e a acquis des dictionnaires spécifiques anglais technique mode et un abonnement à une revue mensuelle.

Tous les élèves, étudiants et personnels ont accès à une application en libre service grâce à l'achat d'une licence établissement permettant l'apprentissage de plusieurs langues : http://www.linguascope.com/info/subscribe_schools.htm

Si possible, veuillez fournir SVP le lien internet direct de votre politique linguistique.

[http://gabriel-peri.entmip.fr/erasmus-/](http://gabriel-peri.entmip.fr/erasmus/)
<http://gabriel-peri.entmip.fr/vie-de-l-etablissement/formations-proposees/>

S'assurer que la mobilité des étudiants et du personnel à des fins d'enseignement ou de formation soit fondée sur un contrat d'études pour les étudiants et d'un contrat de mobilité pour le personnel, validé à l'avance, entre les établissements ou entreprises d'origine et d'accueil et les participants à la mobilité. ☒

Fournir une aide aux participants à la mobilité entrante et sortante en vue de l'obtention d'un visa, le cas échéant. ☒

Fournir une aide aux participants à la mobilité entrante et sortante en vue de l'obtention d'une assurance, si nécessaire. ☒

Fournir des orientations aux participants à la mobilité entrante pour les aider à trouver un logement. ☒

C4. Lors de la participation à des actions de mobilité - Pendant la mobilité

Assurer une égalité de traitement et de services entre les étudiants et personnels de l'établissement et ceux étant accueillis dans le cadre d'une mobilité entrante. ☒

Assurer l'intégration des participants à la mobilité entrante dans la vie quotidienne de l'établissement. ☒

Mettre en place des mécanismes appropriés de mentorat et de soutien à l'intention des participants à la mobilité. ☒

Pouvez-vous décrire les dispositions de mentorat et de soutien (ex: mentorat par les pairs, intégration sociale des étudiants dans l'établissement et avec les étudiants et les personnels locaux, l'information sur l'intendance, les assurances, etc.) pour les participants à la mobilité entrante et les étudiants mobiles à des fins d'études ou de stage à l'étranger.

Un tutorat déjà en place entre les étudiants DMA costumier réalisateur et BTS métiers de la mode sera appliqué aux étudiants entrants. De plus, la formation s'inscrit au sein d'un établissement, petite unité de 470 élèves et 60 étudiants, où la proximité et l'entente entre les différents services pédagogiques et administratifs sont déjà efficaces et ceci est le gage d'un bon accueil. Un étudiant accueilli bénéficiera d'un entretien préalable faisant le point sur les éléments matériels et logistiques pour faciliter l'installation. L'effort de la ville de Toulouse et du conseil régional dans l'accueil des étudiants, le nombre important d'universités et d'écoles spécialisées et le rayonnement économique de l'industrie aéronautique nous permettent de bénéficier de nombreuses infrastructures. Forts de l'expérience de l'accueil d'assistants en langue étrangère anglais et espagnol, depuis plusieurs années, nous savons accompagner ces jeunes étudiants qui assurent d'octobre à avril 6 heures de cours devant élèves. Les services du Rectorat de Toulouse et les autres lycées de proximité sont des points d'appui pour les questions matérielles.

Au plan linguistique, les enseignants et l'équipe de direction accompagnent nos étudiants candidats à la mobilité, en anglais, espagnol, Italie avec le souci de sécuriser et de faciliter l'organisation: exemple des années précédentes stages en Tunisie, au Canada, en Belgique, en Espagne, en Italie, en Angleterre, en Thaïlande, au Vietnam, au Maroc et en Roumanie. Erasmus+ OLS permettra aussi d'assurer cette préparation linguistique. L'offre de sections européennes, la nomination d'enseignants avec certification complémentaire langue DNL et la mise en œuvre de mobilités pour l'enseignement professionnel nous a permis d'acquérir une solide expérience en la matière.

Fournir un soutien linguistique approprié aux participants à la mobilité entrante.



Pouvez-vous décrire le soutien linguistique de votre établissement pour les participants à la mobilité entrante pour une durée minimum de 2 mois (étudiants et personnel).

La formation d'une enseignante lors d'une mission d'enseignement à l'étranger lui a permis d'acquérir des outils de soutien linguistique. Les étudiants et le personnel peuvent assister en interne, dans notre établissement, à des cours de français assurés par nos professeurs de lettres-histoire géographie et de langues. L'immersion dans les cours et les activités extra scolaires proposées par le lycée restent le point fort de l'apprentissage des langues

Si possible, pouvez-vous fournir le lien internet direct de votre politique linguistique.

<http://gabriel-peri.entmip.fr/erasmus-/>

C5. Lors de la participation à des actions de mobilité - Après la mobilité

Accepter que toutes les activités indiquées dans le contrat d'études comptent pour l'obtention du diplôme si elles ont été menées de manière satisfaisante par l'étudiant.



Fournir aux participants à la mobilité entrante et à leurs établissements d'origine des relevés complets et précis de leurs résultats, et ceci dans les délais impartis.



En ce qui concerne les deux principes de la Charte ci-dessus, pouvez-vous décrire les mécanismes mis en place par votre établissement pour reconnaître les résultats obtenus par les étudiants dans le cadre de leurs activités à l'étranger, tant pour les mobilités d'études que pour les mobilités à des fins de stage.

Pouvez-vous décrire les étapes administratives internes et les procédures en place pour la reconnaissance des résultats de la mobilité.

Les étudiants doivent fournir un rapport de stage, trois semaines après leur retour en cours. Pour un stage à l'étranger une partie du dossier peut être rédigée en anglais. De plus nous demandons à l'étudiant de faire remplir et signer par son tuteur une attestation et une fiche d'évaluation du stage, comprenant une grille de compétences.

Le professeur de langue ou un enseignant de la formation contacte le tuteur et le stagiaire, puis, un bilan téléphonique est effectué en fin de période.

En outre, chaque diplôme prévoit une partie de l'examen oral en langue étrangère : en BTS : épreuve professionnelle de synthèse - en DMA : U20 projet de synthèse

Des oraux blancs d'entraînement sont organisés au sein de l'établissement, en présence des professeurs de langues (anglais – espagnol).

Le référentiel de ces formations très précis et organisé en activités et compétences permet de valider les acquis que ce soit en mobilité entrante ou sortante, en concertation avec chaque partenaire et de laisser de la souplesse dans le choix de ces acquis.

La reconnaissance de la mobilité passe aussi par 2 certificats: CV et attestation Europass - Attestation de stage

En outre, veuillez fournir le lien internet direct pour cette procédure de reconnaissance dans votre établissement.

<http://gabriel-peri.entmip.fr/erasmus-/>

Niveau C1 du cadre européen

Relevé de résultats et ECTS

Europass

Attestation et livret de stage

Soutenir la réintégration des participants à la mobilité et à leur donner la possibilité de mettre à profit leurs expériences à leur retour, pour le bénéfice de l'établissement et de leurs pairs. ☒

S'assurer que les activités menées par le personnel dans le cadre des mobilités sortantes à des fins d'enseignement ou de formation soient reconnues par l'établissement, sur la base d'un contrat de mobilité. ☒

Pouvez-vous décrire les mesures mises en œuvre par votre établissement pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel.

Nous encourageons les personnels désireux de mobilité dans leur démarche et rappelons par des réunions et par affichage les projets de mobilité éventuels. Là encore, dans les formations du secondaire, les enseignants de langues vivantes et d'enseignement professionnel accompagnent les élèves pour les installer en début de séjour et en fin de séjour pour évaluer les élèves avec les entreprises.

La valeur ajoutée par ces expériences est diffusée lors des différentes réunions institutionnelles du lycée qui sont composées d'enseignants, de parents, d'élèves et des représentants des collectivités territoriales (mairie, région) et de professionnels du secteur d'activités.

L'équipe de direction est fortement mobilisée auprès des enseignants pour partager l'élaboration des dossiers, pour favoriser la formation, faciliter l'organisation de leurs mobilités et lors de l'évaluation en interne, de notifier l'acquisition de la compétence prévue au référentiel du métier de professeur : « Coopérer avec les partenaires de l'école : connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux »

A ce jour, 3 enseignants ont bénéficié durant l'année scolaire grâce à des projets erasmus + de mobilités en établissement scolaire et entreprise dans le domaine linguistique et professionnel.

C6. Lors de la participation à des projets de coopération européenne et internationale

Veiller à ce que la coopération conduise à des résultats durables et équilibrés pour tous les partenaires. ☒

Fournir un soutien adapté au personnel et aux étudiants participant aux actions dans le cadre de ces projets.



Pouvez-vous décrire les mesures mises en œuvre par votre établissement pour soutenir, promouvoir et reconnaître la participation de votre personnel et de vos étudiants à des projets de coopération européenne et internationale dans le cadre du Programme.

- Les intégrer comme une volonté collective grâce au projet d'établissement.
- Le faire savoir dans le cadre des forums, journées portes ouvertes.
- Renforcer les relations avec les entreprises d'accueil qui reconnaissent ce point fort pour notre établissement
- Par des échanges organisés au sein du lycée entre étudiants sur ce sujet, diffuser les informations et encourager la réflexion chez les nouveaux étudiants qui se sentent plus à l'aise pour tenter l'expérience (par exemple, le stage de 4 mois en Thaïlande pour une étudiante ayant obtenu son diplôme a encouragé 2 étudiantes à déposer à nouveau, une demande auprès de la fondation culture et diversité en partenariat avec l'UNESCO – Les conseils apportés par des étudiantes de BTS à leurs pairs pour monter un dossier d'aide financière auprès de l'association « des palmes académiques » contribuent à la mise en œuvre de la mobilité)
- Inciter les enseignants à co-animer car l'établissement constitue le 1er lieu d'autoformation et permet en partie, la préparation à la certification complémentaire Discipline Non Linguistique (enseigner dans la langue anglaise ou espagnole de contenus d'enseignement professionnel).
- Lors des échanges avec l'Italie, les élèves italiens en stage en France sont évalués par nos professeurs d'Eco-gestion et réciproquement.

Exploiter les résultats des projets de façon à maximiser leur impact sur les individus et les établissements participants et à encourager l'apprentissage par les pairs dans le monde de l'enseignement au sens large.



C7. A des fins de visibilité

Présenter la charte et la déclaration en matière de stratégie « Erasmus » afférente de façon bien visible sur le site internet.



Promouvoir systématiquement les actions soutenues par le Programme ainsi que leurs résultats.



En outre, veuillez fournir le lien internet vers la page qui accueillera votre déclaration en matière de stratégie "Erasmus":

<http://gabriel-peri.entmip.fr/erasmus-/>

D**Déclaration en matière de stratégie Erasmus (Stratégie globale)****D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus**

Soyez attentif au fait que votre déclaration en matière de stratégie "Erasmus" devra refléter l'implication réelle dans Erasmus+ que vous aurez l'intention d'entreprendre. Dans le cas où vous souhaiteriez dans le futur ajouter de nouvelles activités, veuillez veiller à modifier votre déclaration en matière de stratégie "Erasmus" et informer l'agence nationale en conséquence.

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne. ☐

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints.

Langue originale [FR]

La recherche et le choix des lieux de stage sont orientés vers des institutions prestigieuses permettant de développer autant les compétences professionnelles spécifiques que la mobilité, nos partenaires locaux ayant un rayonnement à l'étranger (coproduction européenne du théâtre du Capitole de Toulouse).

- Pour notre établissement, notre démarche consiste à rechercher des partenaires spécifiques dans le monde de la mode, du spectacle et du costume. Les régions ciblées actuellement sont assez larges (Opéra de Vancouver, Canada, BRASOV OPERA HOUSE en Roumanie, et autres lieux de stages en Allemagne, Italie (Atelier Nicolao), Royaume-Uni, Espagne) mais doivent se développer encore.

- Actuellement, une enseignante investie dans les projets européens dans le secondaire envisage une année professionnelle au Royaume Uni.

- Un groupe d'enseignants travaille à la coopération entre établissements, notamment avec BARCELONE et MILAN.

Pour notre établissement nous souhaiterions mettre en place différentes formes de mobilité :

- des mobilités individuelles à des fins d'apprentissage pour les membres des équipes pédagogiques. Il s'agit d'offrir aux enseignants des possibilités de formation dans des écoles ou des entreprises à l'étranger afin, toujours, de développer des compétences techniques autour du costume et ainsi que des compétences linguistiques spécifiques.

- des mobilités individuelles à des fins d'apprentissage pour les étudiants en cours de formation. Il s'agit de leur permettre d'effectuer un stage en entreprise de 2 mois lors du 2nd semestre de la 1ère année afin de développer des compétences techniques autour du costume ainsi que des compétences linguistiques spécifiques.

Actuellement, faute de charte Erasmus, seuls les étudiants soutenus par leurs familles peuvent assumer le coût d'un voyage à l'étranger.

- des mobilités individuelles à des fins d'apprentissage pour les jeunes diplômés. Il s'agit de compléter leur formation par une ouverture à l'étranger par un stage post-diplôme.

- des projets de coopération et partenariat scolaire dans un premier temps et partenariat plurisectoriel dans un second temps. Il s'agit de s'associer avec des établissements scolaires spécialisés en théâtre, danse ou costume pour échanger des savoirs-faires et permettre la rencontre d'étudiants européens sur des projets communs.

Pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme.

Si ce n'est pas d'application, veuillez expliquer.

Langue originale [FR]

La mise en œuvre est en cours.

Une réelle volonté des personnels, encouragée par l'IA IPR d'arts appliqués prévoit l'organisation de ces projets de coopération et de partenariats pour doter nos 2 formations d'enseignement supérieur récemment ouvertes, de parcours d'excellence et faciliter l'insertion professionnelle dans des secteurs difficiles d'accès. Le BTS Management des Unités Commerciales, en cours d'ouverture, bénéficiera également de cette politique. L'acquisition de compétences managériales bénéficiera aux deux BTS (Management des Unités Commerciales et Métiers de la Mode).

De manière plus large, dans le cadre de projets de coopération et partenariat scolaire, il s'agit de s'associer avec des établissements scolaires spécialisés dans les domaines du spectacle, du costume, de la mode et du design (Bucarest National University of Arts en Roumanie, Escola Massana ou l'Escola Llotja à Barcelone, le National College of Art and Design à Dublin, Bunditpatanasilpa Institut Bangkok, Thaïlande, l'Académie des Beaux-arts de Stuttgart en diplôme de Scénographie-Costume) pour échanger des savoirs-faires et permettre la rencontre d'étudiants européens sur des projets communs.

Comme nous le faisons déjà avec des projets locaux pluri-établissements, il s'agit d'étendre nos partenariats stratégiques avec des établissements scolaires prestigieux pour la réalisation de Workshop internationaux.

Dans le cadre de projets de coopération et partenariat plurisectoriels, nous entendons mettre nos compétences au service d'un projet de spectacle réel comme nous pouvons le faire aujourd'hui avec des maisons de production ou des compagnies telles que le Théâtre du Capitole, la Fabrique Opéra ou le Théâtre National de Toulouse, dans un premier temps et partenariat plurisectoriel dans un second temps.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser.

Langue originale [FR]

C'est à la fois une meilleure maîtrise de la langue, une meilleure connaissance des cultures par l'échange technique et créatif mais aussi une ouverture d'esprit et un gain d'autonomie qui est attendu pour chacun des participants au programme Erasmus +. De plus, ces secteurs de la mode et du costume, pour lesquels la France fait figure de référence mondiale, favorisent aussi la mobilité des costumes et celle de savoir-faire qui s'exportent à l'étranger.

Il est alors essentiel de préparer les jeunes pour faciliter l'insertion professionnelle dans ces domaines qui, de fait, nécessitent la mobilité intra et extra territoriale.

En effet, ces secteurs d'activité se conjuguent à l'international. Le recours à la sous-traitance à l'étranger modifie l'employabilité. L'industrie du textile et de la mode doit donc se tourner vers l'innovation technologique (nouveaux matériaux, nouvelles utilisations,...) et élargir ses champs de compétences (e-commerce digital, contrôle qualité, informatique et fonction juridique). Cette évolution prévaut aussi pour les métiers du spectacle, métiers de l'artisanat qui doivent être valorisés dans un contexte d'économie collaborative. La richesse des parcours et les regards pluriels, grâce à des apports européens voire internationaux et à une démarche de recherche constante des enseignants permettent à nos étudiants de développer une capacité d'innovation et d'adaptation et donc de faciliter l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études (par exemple, emploi en free lance, création de marque digitale, développement durable et économie sociale et solidaire, poursuite en licence et master.....)

-Participer à la nécessaire montée en compétences de ces métiers

-S'approprier des compétences nouvelles grâce à des partages de compétences en s'immergeant dans la culture du pays choisi : il s'agit de prendre et d'apporter pour enrichir la création soit de développer une « intelligence interculturelle » M. Cisowski

-Développer chez nos jeunes le partage et la solidarité et donc des valeurs citoyennes.

-Favoriser cette nouvelle approche de l'enseignement pour éviter de s'enfermer dans le référentiel de formation au sens strict et assouplir les parcours nécessitent que les enseignants participent aussi à cette mobilité

-S'appuyer sur l'atout du label « lycée des métiers » en profitant des compétences et des plateaux techniques spécifiques : entretien des textiles (Métier du Pressing), Laboratoire textile, conception assistée par ordinateur

-Accompagner les étudiants qui ont besoin d'aides financières et faire en sorte que les jeunes de catégories socio-professionnelles défavorisées (1/3 de notre effectif) en profitent réellement.

Dans le but de faciliter l'évaluation de votre formulaire de candidature, veuillez SVP cocher celles des activités Erasmus+ qui font parties de votre actuelle déclaration en matière de stratégie "Erasmus":

Erasmus+ Action clé 1 (KA1)

Etudier dans les pays du Programme:

Pays membre du Programme - étudiants en mobilité entrante à des fins d'études

☐

Pays membre du Programme - Personnel académique en mobilité entrante

☐

Pays membre du Programme - Etudiants en mobilité sortantes à des fins d'études

☐

Pays membre du Programme - Personnel académique en mobilité sortante

☐

Etudier dans les pays partenaires:

Pays partenaires - étudiants en mobilité entrante à des fins d'études

☐

Pays partenaires - Personnel académique en mobilité entrante

☐

Pays partenaires - Etudiants en mobilité sortantes à des fins d'études

☐

Pays partenaires - Personnel académique en mobilité sortante

☐

Stages:

Stages - étudiants en mobilité entrante à des fins de stage

☐

Stages - Personnel académique en mobilité entrante

☐

Stages - Etudiants en mobilité sortantes à des fins de stage

☒

Stages - Personnel académique en mobilité sortante

☒

Masters conjoints Erasmus Mundus

☐

Erasmus+ Action clé 2 (KA2)

Partenariats stratégiques

☐

Les Alliances de la Connaissance

☐

Projets de renforcement des capacités

☐

Erasmus+ Action clé 3 (KA3):

Projets KA3

☐

Actions Jean Monnet

Projets Jean Monnet

☐

Déclaration d'Adhésion de la candidature

Je soussigné, représentant légal de l'établissement candidat,

*certifie que les informations contenues dans cette candidature sont complètes et exactes à ma connaissance.
Toutes les actions dans le cadre du Programme seront mises en œuvre sur la base des accords écrits conclus avec
les autorités compétentes des établissements partenaires;*

*déclare accepter le contenu de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur tel que défini ci-dessus, et engage
mon établissement à faire en sorte de respecter et observer ces obligations;*

déclare accepter la publication de la stratégie par la Commission européenne.

Lieu: toulouse

Nom: mimiague

Date (jj/mm/aaaa): 30/03/2017

☒ *J'ai lu et j'accepte les Conditions relatives à la protection des données*

Signature originale du représentant légal de l'établissement (tel qu'identifié à la rubrique A.2 ci-dessus)

Cachet original de l'établissement (si applicable)

**LYCÉE PROFESSIONNEL
" GABRIEL PERI "**

30, Rue Gabriel Péri - B.P. 11316

31013 TOULOUSE Cedex 6

Tél. 05 62 73 77 10 - Fax 05 62 73 77 18